

## **NETGEM**

**ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES INFORMATIONS COMMUNIQUEES DANS LE  
CADRE DE L'ARTICLE L. 225-115 4° DU CODE DE  
COMMERCE RELATIF AU MONTANT GLOBAL DES  
REMUNERATIONS VERSEES AUX PERSONNES LES  
MIEUX REMUNEREES**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice  
clos le 31 décembre 2021

ACEFI CL

MAZARS

## **MAZARS**

SIEGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92400 COURBEVOIE

TEL : +33 (0) 1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0) 1 49 97 60 01

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES  
CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE B 784 824 153

## **ACEFI CL**

7, RUE MARIOTTE – 75017 PARIS

TEL : +33 (0) 1 47 27 17 37 - FAX : +33 (0) 1 47 27 59 53

SOCIETE A RESPONSABILITEE LIMITEE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES  
CAPITAL DE 300 000 EUROS - RCS PARIS B 350 044 392

## **NETGEM**

Société anonyme au capital de 6 144 212,80 €  
Siège Social : 103 rue de Grenelle 75007 PARIS  
RCS : 408 024 578 R.C.S. PARIS B

**ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES INFORMATIONS COMMUNIQUEES DANS LE  
CADRE DE L'ARTICLE L. 225-115 4° DU CODE DE  
COMMERCE RELATIF AU MONTANT GLOBAL DES  
REMUNERATIONS VERSEES AUX PERSONNES LES MIEUX  
REMUNEREES**  
Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le  
31 décembre 2021

ACEFI CL

MAZARS

**ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES INFORMATIONS COMMUNIQUEES DANS LE CADRE DE L'ARTICLE  
L. 225-115 4° DU CODE DE COMMERCE RELATIF AU MONTANT GLOBAL DES  
REMUNERATIONS VERSEES AUX PERSONNES LES MIEUX REMUNEREES**

NETGEM SA

*ATTESTATION DES  
COMMISSAIRES AUX  
COMPTES*

*SUR LES INFORMATIONS  
COMMUNIQUEES DANS  
LE CADRE DE L'ARTICLE  
L. 225-115 4° DU CODE DE  
COMMERCE RELATIF AU  
MONTANT GLOBAL DES  
REMUNERATIONS  
VERSEES AUX  
PERSONNES LES MIEUX  
REMUNEREES*

*Assemblée générale  
d'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31  
décembre 2021*

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L. 225-115 4° du code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées figurant dans

le document joint et s'élevant à 707.402 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

**NETGEM SA**

*ATTESTATION DES  
COMMISSAIRES AUX  
COMPTES*

*SUR LES INFORMATIONS  
COMMUNIQUEES DANS  
LE CADRE DE L'ARTICLE  
L. 225-115 4° DU CODE DE  
COMMERCE RELATIF AU  
MONTANT GLOBAL DES  
REMUNERATIONS  
VERSEES AUX  
PERSONNES LES MIEUX  
REMUNEREES*

*Assemblée générale  
d'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31  
décembre 2021*

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L.225-115 4° du code de commerce.

Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

*Fait à Paris et Courbevoie, le 07 avril 2022*

Les commissaires aux comptes

---

**M A Z A R S**

---

DocuSigned by:  
*Julien Madile*  
90515ED1C51A47C...

Julien Madile

---

**A C E F I C L**

DocuSigned by:  
*MATTHIEU MORTKOWITCH*  
C95FE8A18D004BF...

Matthieu Mortkowitch

---



**NETGEM SA**

**ATTESTATION DES  
COMMISSAIRES AUX  
COMPTES**

**SUR LES INFORMATIONS  
COMMUNIQUEES DANS  
LE CADRE DE L'ARTICLE  
L. 225-115 4° DU CODE DE  
COMMERCE RELATIF AU  
MONTANT GLOBAL DES  
REMUNERATIONS  
VERSEES AUX  
PERSONNES LES MIEUX  
REMUNEREES**

*Assemblée générale  
d'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31  
décembre 2021*

**RELEVÉ DU MONTANT GLOBAL DES REMUNERATIONS  
VERSEES AUX PERSONNES LES MIEUX REMUNEREES**

Le montant global des salaires, allocations et indemnités diverses, honoraires et avantages en nature, versés aux cinq personnes les mieux rémunérées pendant l'exercice de douze mois clos le 31 décembre 2021 s'élève à **707 402 €** (sept cent sept mille quatre cent deux euros).

Monsieur Joseph Haddad

Président



**NETGEM SA**  
103 rue de Grenelle  
CS 10841  
75345 Paris Cedex 07  
SIREN 408 604 508  
IS NET 084 004 671 00419  
www.netgem.com

Le 29 mars 2022